

Dossier suivi par :
DESNOE Martine

Tél : 02 99 29 75 46
email : martine.desnoe@st-
jacques.fr

Référence : DA 35281 22
M0064
Décision n° 2022.066

NOTARY HOME

6 rue Duguesclin
35235 THORIGNE-FOUILLARD

Le 13 octobre 2022

RENONCIATION À L'EXERCICE DU DROIT DE PREEMPTION

En réponse à la Déclaration d'Intention d'Aliéner déposée en mairie de SAINT JACQUES DE LA LANDE le 11/10/2022 relative au bien désigné ci-après :


Concernant : parking
Adresse : 29 Boulevard Jean Mermoz à SAINT JACQUES DE LA LANDE
Références Cadastres : AB0089
Prix envisagé : 10000,00 €

La commune de SAINT JACQUES DE LA LANDE renonce à l'exercice du droit de préemption.

La Maire,

Marie DUCAMIN



Le cas échéant, document transmis à la Préfecture le : 

Publié sur le site de la Ville le : 17/10/22

Par le service affaires générales

St-Jacques